

FEMME INTERDIT DE VOYAGER SANS MAHRAM

Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

L'INTERDICTION DU FAIT QUE LA FEMME VOYAGE SANS MAHRAM

Le mas-alah de la shariah concernant les femmes en voyage est bien connu de tous à l'instar des massâ-il relatif à la tahârat et la solât.

Il est porté à la connaissance de toute personne le souhaitant, depuis les débuts de l'islam, que c'est harâm pour une femme de voyager pendant trois jours ou plus sans être accompagnée par son époux ou un quelconque autre mahram (père, fils (au delà de 15 ans et ayant une certaine expérience et autorité), frère etc.). Fait partie des péchés majeurs, le voyage d'une femme sans mahram. La *la'nat* (malédiction) d'Allah Azza Wa Djal s'abat sur elle et lui reste collé tant qu'elle ne rentre pas chez elle.

L'interdiction à un sens plus conséquent et un accent majeur y est mis en cette période de *fitnah* (vice et immoralité). Toutefois, un groupe de 17 molvis pakistanais égarés ont jugés approprié de tenir une conférence idiote, prodigue, axée sur la réjouissance et ce, rien qu'en vue de traiter de ce sujet. Le programme de ces *moudhillîne* consistait en fait à extirper des atermoiements en plus de rendre cette interdiction caduque, afin de libérer du chemin pour la perpétration de ce péché capital.

Shaytône les a inspiré en cette époque de *fitnah* et *fassâd* de fournir une permission gratuite aux femmes qui sont déjà entrain de voyager sans mahram de manière flagrante démontrant leur manque de considération vis à vis de l'interdiction d'Allah Ta'ala. Pendant que ces femmes, étant déjà, dans le domaine public, entrain d'agir de la façon qui leur semble la meilleure quant à leur intérêt pervers, ces molvis ont fournis des efforts titanesques, mais en vain, pour justifier, par leur fatwa zigzag, la conduite maléfique de ces femmes.

FEMME INTERDIT DE VOYAGER SANS MAHRAM

Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

Au lieu d'avoir recours au *amr bil ma'rouf Nahyi anil mouunkar* (ordonner le convenable et interdire le blâmable), ces molvis libéraux enivrés par l'influence occidentale, estiment adéquat le fait de mal interpréter les ahâdith et les aqwâl (parôles) des fouqaha, pour soutirer des ordures, zigzag de fatwa permettant un péché *kabîrah*. Ils ont tentés d'accomplir cette cascade par leur manipulation erronée du principe shar'i de *dhourourah* (nécessité), qui, en bref, permet de manger du cochon en quantité minime/suffisante en cas de crève la dalle, si le concerné n'a aucun moyen de trouver la moindre nourriture halâl.

Alhamdoulillah, nous avons réfutés tout leurs *bâtîl*, insipides et stupides d'arguments dans ce traité (couverture affichée ci-dessous). Puisse Allah Ta'ala guider cette humiliée et errante de oummah.

MUJ LISUL ULAMA OF S.A. J oumadal Oula 1441 – J anvier 2020

PS : le livre n'est disponible qu'en anglais pour des raisons d'incompétence et de manque de temps de la part du traducteur, n'oubliez pas ce dernier dans vos dou'â car Allah Ta'ala est capable de changer en bien ou en mieux ou en meilleur n'importe quel chose ou situation.

FEMME INTERDIT DE VOYAGER SANS MAHRAM
Écrit par l'administrateur (traduit par un frère)

